

# **SYNDICAT GENERAL**

## **Des personnels du GPMH**

### **Et des personnels administratifs et de maintenance**

## **Du Port du HAVRE**

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le 23 juillet 2014

Devant la recrudescence d'individus risquant de mettre en péril la sécurité des AEL intervenants dans le secteur Pont 3 (BTP et service médical), je suis intervenu en ma qualité de secrétaire du CHSCT, pour demander d'une part le renforcement des patrouilles SSP pendant les horaires d'intervention des filles et d'autre part, pour que soit respecté le principe strict de 2 salariées en même temps !

Ainsi, si par manque de personnels, la hiérarchie était amenée à affecter une seule AEL sur ce secteur, je prendrais sous ma responsabilité le droit de retrait de cette AEL.

Merci donc aux AEL de faire respecter, pour leur sécurité, ce principe si par défaut certains hiérarchique ne l'entendent pas de cette oreille !

J'en profite pour rappeler, puisque les multiples interventions que nous avons faites ne semblent pas suffirent, que les AEL sont considérées comme tout les salariés du GPMH, notamment en ce qui concerne le respect des 50% d'absences autorisées pour la pose de congés ou RTT.

Décidément, à force d'intervenir, nous allons finir par croire que certains sont imperméables aux respects des consignes et accords d'entreprise, peut être par manque de capacités cérébrales.

Mais ca, ce n'est pas nouveau.....

Le secrétaire général

  
L. DELAPORTE

Pour info et affichage